

PARTI VERT DU CANADA

Programme 2019

CALCUL DES COÛTS

Le programme du Parti vert - Justification économique et fiscale

Le Parti vert du Canada (PVC) a énoncé les mesures dans son programme en vue d'assurer la viabilité environnementale et financière à long terme. Le PVC propose des changements dans les revenus et les coûts qui devraient ramener le déficit budgétaire fédéral à zéro d'ici cinq ans et réduire légèrement le ratio de la dette au PIB du Canada, qui est déjà acceptable, tout en faisant d'importants investissements pour accroître la viabilité environnementale et corriger les inégalités économiques. Le présent document fournit des renseignements généraux sur la justification économique et financière de la plateforme.

Principes économiques verts

Les six valeurs fondamentales partagées par les Verts à travers le monde sont la démocratie participative, la non-violence, le respect de la diversité, la sagesse écologique, la justice sociale et la durabilité. Ces valeurs, en particulier les trois dernières, sont à la base de nos intentions politiques et de notre programme.

Sagesse écologique :

Le PVC estime que le consensus international est que l'économie mondiale dépend trop des combustibles fossiles, que cette dépendance entraîne des changements dans l'atmosphère et que ces changements doivent être arrêtés rapidement pour maintenir une biosphère vivable. Conformément à ce consensus, le PVC préconise une réduction de 60 pour cent des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Canada d'ici 2030 et une économie nette zéro carbone d'ici 2050. Pour répondre à ces contraintes, le secteur de l'énergie devra passer rapidement des combustibles fossiles aux sources d'énergie renouvelables tout en modifiant les modes de consommation et en réduisant le gaspillage d'énergie. Le PVC comprend qu'une telle transformation massive présentera à la fois des opportunités et des risques dans la production et la consommation d'énergie et que cette transformation aura des répercussions sur l'ensemble de notre économie et de notre société.

Justice sociale

Le PVC estime que la transformation énergétique peut se produire en même temps qu'une réaffectation des ressources économiques et fiscales pour promouvoir les intérêts de la justice sociale.

Les changements climatiques représentent le principal problème de justice sociale auquel le monde est confronté car les personnes relativement pauvres subissent les pires effets d'un problème causé principalement par l'activité économique des riches et les jeunes doivent payer le prix des excès des générations précédentes. Ainsi, le PVC a alloué 1 milliard de dollars par an sur les cinq prochaines années au Fonds vert international pour le climat et a l'intention de porter cette contribution à 4 milliards de dollars d'ici 2030. Un gouvernement du PVC augmentera également notre contribution à l'aide internationale sur 10 ans pour atteindre notre objectif déclaré de 0,7 pour cent du PIB.

Au Canada, pour respecter nos engagements internationaux en matière de réduction des émissions de GES, nous devons cesser la mise en valeur et la production de bitume et de gaz naturel liquéfié et réduire progressivement la production de gaz et de pétrole classiques à environ 8 pour cent des niveaux actuels d'ici 2050. Cela aura des effets importants sur la fiscalité et les finances, surtout pour les provinces productrices de combustibles fossiles, mais aussi pour le gouvernement fédéral. Le programme du PVC comprend des mesures politiques et budgétaires visant à atténuer tout impact négatif sur la justice sociale, y compris l'allocation de fonds pour permettre la transition des travailleurs et des travailleuses vers de nouveaux emplois, le cas échéant, et des fonds pour atténuer tout dommage environnemental non traité par l'industrie lorsque les activités diminuent.

En outre, le programme du PVC comprend des mesures visant à tirer parti des possibilités inhérentes à une transformation aussi massive afin de faire progresser les questions de justice sociale dans tous les domaines. Les principaux changements apportés au système de soins de santé, notamment le régime d'assurance-médicaments et les soins dentaires pour les personnes à faible revenu, la gratuité de l'enseignement postsecondaire et des écoles de métiers, l'annulation de la dette des étudiants, l'augmentation du financement des infrastructures municipales et communautaires, les garderies universelles et le logement abordable font partie de ces mesures.

La plupart d'entre elles nécessiteront des négociations approfondies avec les provinces, les territoires et les municipalités et avec les gouvernements des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Le résultat de ces négociations ne peut être prédit avec certitude, mais un gouvernement du PVC s'en tiendra toujours aux principes énoncés ici.

Durabilité environnementale

En plus des besoins des gens et des besoins des ménages décrits ci-dessus, le PVC prévoit d'augmenter considérablement les dépenses consacrées à diverses initiatives en matière d'environnement et d'infrastructure. Les changements climatiques nous forcent à adopter une stratégie précise. Des mesures comme l'augmentation des dépenses pour l'infrastructure d'intervention d'urgence, le transport ferroviaire et le transport en commun, la modernisation des bâtiments et d'autres besoins exigeront un financement accru à moyen et à long terme. D'autres fonds pour des actifs à long terme comme le réseau électrique Est-Ouest seront disponibles à partir de fonds déjà mis de côté par le gouvernement pour des projets de combustibles fossiles comme les pipelines de bitume, qui seront annulés en priorité par un gouvernement de PVC. De plus, à mesure que l'approvisionnement énergétique se transformera, des occasions se présenteront pour adapter l'infrastructure matérielle du Canada aux normes modernes. Par exemple, des stations de recharge pour les véhicules électriques seront installés. Le financement du secteur privé répondra à certains de ces besoins, mais le PVC s'attend à ce que le financement du gouvernement fédéral soit nécessaire, au moins à court terme, pour stimuler les investissements privés.

Viabilité financière

Le PVC a l'intention d'équilibrer le budget fédéral d'ici 2024-2025 tout en maintenant le ratio favorable de la dette au PIB du Canada (et donc sa cote de crédit). Il ne s'agit pas d'une position idéologique, mais plutôt pragmatique. Ce faisant, le PVC entend maximiser la marge de manœuvre et la souplesse nécessaires pour faire face aux divers événements qui ne manqueront pas de se produire au moment où le monde connaîtra la plus importante transition économique depuis la Révolution industrielle. Rien de tout cela n'est prévisible avec certitude. Un budget équilibré et un faible ratio d'endettement sont d'importants catalyseurs de mesures de relance budgétaire ou d'autres mesures propres à un secteur en particulier, le cas échéant.

Au total, le programme du PVC prévoit des dépenses accrues de 74 milliards de dollars au cours de la première année du mandat. Cela équivaut à une augmentation de 21,5 pour cent par rapport aux dépenses prévues¹ du directeur parlementaire du budget (« DPB »), un niveau qui sera à peu près maintenu tout au long du mandat.

Augmentation des dépenses par rapport à l'année de référence du DPB	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Augmentation en dollars (M\$)	74,203	71,357	71,581	76,259	80,170
Augmentation (%)	21.5%	20.3%	19.9%	20.5%	21.0%

Le programme fait également passer le total des dépenses en pourcentage du PIB de 15,7 pour cent à 18,8 pour cent.

Total des dépenses en en % du PIB	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Vert	18.8%	18.4%	18.2%	18.2%	18.1%
Base de référence du DPB	15.7%	15.5%	15.4%	15.3%	15.2%

¹ All baseline figures are taken from the Office of the Parliamentary Budget Officer, 2019. "Election Proposal Costing Baseline." Available online:

<https://www.pbo-dpb.gc.ca/en/blog/news/election-proposal-costing-baseline>

Pour contrebalancer l'augmentation des dépenses, le PVC rendra la structure fiscale du Canada plus progressive : même si la plupart des particuliers ne paieront pas plus d'impôts, le PVC augmentera le taux d'imposition des sociétés pour le rendre égal à celui des États-Unis, imposera les banques aux mêmes taux que les autres sociétés, mettra en place un impôt sur les transactions financières, éliminera les inégalités dans les gains en capital et les options sur actions, commencera à percevoir des taxes des sociétés étrangères de commerce électronique, annulera les impôts et autres subventions aux sociétés productrices de combustibles fossiles et mettra en œuvre un impôt sur la richesse nette de 20 M\$.

Au total, le programme PVC prévoit une augmentation des recettes de 57 milliards de dollars au cours de la première année du mandat. Cela équivaut à une augmentation de 16,4 pour cent par rapport aux prévisions de recettes de base du DPB, une différence qui passe à 21,9 pour cent, ou 89 milliards de dollars, au cours du mandat.

Augmentation des revenus par rapport à l'année de référence du DPB	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Augmentation en dollars (M\$)	57,174	63,986	82,088	85,257	89,259
Augmentation (%)	16.4%	17.5%	21.6%	21.7%	21.9%

D'ici 2024-2025, le PVC prévoit que ces changements transformeront le déficit de référence prévu de 8,9 milliards de dollars du DPB en un léger excédent de 290 millions de dollars, réduiront légèrement la dette de référence totale d'un peu plus de 400 millions de dollars et égaliseront le ratio de la dette de référence prévu au PIB à 28,3 pour cent. Le tout sera effectué malgré la mise en place d'importants nouveaux programmes de durabilité sociale et environnementale.

Solde budgétaire (M\$)	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Vert	-40,829	-23,671	-2,493	-2,502	290
Base de référence du DPB	-23,300	-15,400	-12,500	-11,300	-8,900

Dette fédérale (M\$)	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Vert	748,773	772,443	774,936	777,437	777,147

Base de référence du DPB	729,400	744,900	757,400	768,600	777,600
--------------------------	---------	---------	---------	---------	---------

Ratio de la dette au PIB	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Vert	31.6%	31.4%	30.4%	29.4%	28.3%
Base de référence du DPB	30.8%	30.3%	29.7%	29.0%	28.3%

Le programme du PVC contient une programmation qui portera le total des dépenses en tant que pourcentage du PIB supérieur à 18 pour cent. Il s'agit d'un chiffre significatif. Toutefois, il s'aligne sur les principales dépenses gouvernementales nécessaires pour assurer une transition juste vers une économie durable à court terme et n'est pas en décalage par rapport aux dépenses historiques à cet égard. Les dépenses totales en pourcentage du PIB ont été supérieures à ces niveaux tout au long des années 1980 et jusqu'en 1997².

Une telle augmentation de l'activité publique devrait également générer une augmentation de l'activité dans l'ensemble de l'économie, selon le « multiplicateur de l'équilibre budgétaire³ », même lorsque l'économie est au « plein emploi » ou presque. Le programme du PVC ne fait pas de projections pour de tels gains.

Le PVC procédera à des examens annuels de sa performance financière et économique et ajustera ses dépenses et ses recettes dans la mesure du possible en fonction de ses objectifs.

² Finance Canada, 2019. "Fiscal Reference Tables - 2019: part 2 of 9." Available online: <https://www.fin.gc.ca/frt-trf/2019/frt-trf-1902-eng.asp#tbl8>

³ See, for example, <http://bilbo.economicoutlook.net/blog/?p=12914>

Aperçu du budget

Tous les totaux sont en millions de dollars

Projections de base du DPB	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Recettes budgétaires	348,900	365,100	379,600	393,300	408,500
Dépenses du programme	345,200	350,700	360,300	371,200	382,600
PIB EN MILLIONS DE DOLLARS	2,371,000	2,462,000	2,553,000	2,646,000	2,744,000

Initiatives du Parti vert	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Augmentation des revenus	57,174	63,986	82,088	85,257	89,259
Augmentation (%)	16.4%	17.5%	21.6%	21.7%	21.9%
Changements dans les dépenses	74,203	71,357	71,581	76,259	80,170
Augmentation (%)	21.5%	20.3%	19.9%	20.5%	21.0%
Variations nettes	-17,029	-7,371	10,508	8,999	9,090

Solde budgétaire	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Solde budgétaire (y compris les mesures vertes)	-40,829	-23,671	-2,493	-2,502	290
Solde budgétaire (statu quo)	-23,300	-15,400	-12,500	-11,300	-8,900

Dettes fédérales	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Dettes fédérales (y compris les mesures vertes)	748,773	772,443	774,936	777,437	777,147
Dettes fédérales (statu quo)	729,400	744,900	757,400	768,600	777,600
Frais de la dette publique verte*	27,500	30,700	32,300	33,600	34,700
Frais de la dette publique selon le DPB	27,000	29,800	31,800	33,400	34,800

Pourcentage du PIB (y compris les mesures du PVC)	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Recettes budgétaires du PVC	17.1%	17.4%	18.1%	18.1%	18.1%
Revenus budgétaires selon le DPB	14.7%	14.8%	14.9%	14.9%	14.9%
Total des dépenses du PVC	18.8%	18.4%	18.2%	18.2%	18.1%
Dépenses totales de référence du DPB	15.7%	15.5%	15.4%	15.3%	15.2%
Frais de la dette publique verte	1.2%	1.2%	1.3%	1.3%	1.3%
Frais de la dette publique de référence du DPB	1.1%	1.2%	1.2%	1.3%	1.3%
Équilibre budgétaire de PVC	-1.7%	-1.0%	-0.1%	-0.1%	0.0%
Solde budgétaire de référence du DPB	-1.0%	-0.6%	-0.5%	-0.4%	-0.3%
Dettes fédérales (ratio de la dette au PIB)	31.6%	31.4%	30.4%	29.4%	28.3%
Dettes fédérales de référence du DPB (ratio de la dette au	30.8%	30.3%	29.7%	29.0%	28.3%

Projections de base : Bureau du directeur parlementaire du budget, 2019. « Base de référence pour l'établissement des coûts des propositions d'élection. »

<https://www.pbo-dpb.gc.ca/en/blog/news/election-proposal-costing-baseline>

* Les frais de la dette publique verte ont été calculés à l'aide du Calculateur du service de la dette publique du DPB.

<https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/ElectionProposalCosting/Tool/index.html?lang=en>

Détail du budget du PVC

Évolution du chiffre d'affaires

PBO Report #	N° de page du programme		2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
<u>32630824</u>	33	Fiscalité bancaire Prélever l'impôt commercial régulier sur les bénéficiaires des banques commerciales. Les credit unions, les caisses populaires et les coopératives seront exemptées.	3131	3407	3697	4007	4300
<u>32630386</u>	33	Taux d'imposition des sociétés de 15-21%. Augmenter le taux de l'impôt fédéral des sociétés de 15 % à 21 % pour l'aligner sur le taux fédéral des États-Unis	12677	13720	14384	14810	15912
<u>32725104</u>	33	Éliminer les déductions pour frais de repas et de représentation d'entreprise. Éliminer la déduction de 50 % des frais de repas et de représentation des sociétés.	715	735	755	776	797
<u>33071022</u>	32	Éliminer la déduction pour options d'achat d'actions Les personnes dont les options d'achat d'actions font partie de leur enveloppe de rémunération paient maintenant la moitié du taux de l'impôt sur le revenu sur cette partie de leur revenu.	43	131	265	412	546
<u>32725399</u>	33	Taxe sur les transactions financières 0,5 % Imposer une taxe sur les transactions financières de 0,5 % dans le secteur financier	14960	15688	16466	17299	18191
<u>32631069</u>	32	Fermeture de l'exonération de l'impôt sur les gains en capital Imposition à 100 % des gains en capital	12284	13023	13683	14286	14932
<u>32630883</u>	33	Percevoir les taxes de vente auprès des entreprises de commerce électronique Interdire aux entreprises canadiennes de déduire le coût de la publicité sur des sites étrangers comme Google et Facebook.	258	273	285	293	301
<u>32741070</u>	33	Impôt sur les sociétés des entreprises de commerce électronique basées à l'étranger Appliquer un impôt sur les sociétés aux entreprises de commerce électronique appartenant à des intérêts étrangers qui font des affaires au Canada.	781	805	831	859	889
<u>32630928</u>	32	Percevoir les impôts des paradis fiscaux les fonds fiscaux cachés dans des paradis fiscaux offshore et obligent les entreprises à prouver que leurs filiales étrangères sont des entreprises en état de fonctionnement	6567	6302	5947	5591	5236
<u>32727313</u>	33	Annuler la déduction pour amortissement accéléré sur le gaz naturel liquéfié Éliminer toutes les subventions pour les combustibles fossiles	187	245	281	303	317
<u>32725104</u>	33	Annuler les frais de mise en valeur des puits de pétrole et de gaz et de l'exploitation minière Éliminer toutes les subventions pour les combustibles fossiles	2467	2517	2567	2617	2668
<u>32725358</u>	33	Éliminer les frais d'exploration pour l'exploitation du charbon Éliminer toutes les subventions pour les combustibles fossiles	3	3	3	3	3
<u>32727268</u>	33	Éliminer la déduction pour actions accréditées pour les projets liés au charbon, au pétrole et au gaz. Éliminer toutes les subventions pour les combustibles fossiles	54	106	118	120	132

Détail du budget du PVC

Évolution du chiffre d'affaires

PBO Report #	N° de page du programme		2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
	19	Réduction des recettes fiscales provenant du pétrole et du gaz Les recettes fiscales diminuent avec les bénéfices des sociétés pétrolières et gazières	-154	-308	-462	-616	-780
	33	Augmenter le crédit d'impôt pour les pompiers volontaires et les services de recherche et de sauvetage	-5	-5	-5	0	0
			2135	5597	5950	6332	6769
<u>32630202</u>	NOUVEAU	Impôt sur la fortune Instaurer un impôt annuel sur la fortune net pour les familles résidant au Canada égal à 1 % de la fortune nette supérieure à 20 millions de dollars. Tous les actifs et passifs seront inclus dans l'assiette de l'impôt sur la fortune nette, à l'exception de la fortune gagnée aux loteries.	665	1,392	1,478	1,554	1,632
<u>32734020</u>	63	Éliminer le REEE Pas besoin d'incitation pour économiser de l'impôt sur les fonds destinés à l'éducation	15	15	15	16	16
<u>32825600</u>	35	Réduire la détention des immigrants Mettre fin à la détention des mineurs aux fins de l'immigration et limiter la détention à 60 jours pour les adultes.	391	340	330	320	310
<u>32809928</u>		Taxe sur les boissons sucrées Prélever une taxe de 10 % avant la taxe de vente sur les boissons sucrées afin d'encourager les choix santé.	0	0	15,500	16,275	17,089
<u>32769746</u>		Contributions provinciales au régime d'assurance-médicaments Le gouvernement fédéral financera l'ensemble du programme pendant ses deux premières années d'existence avant de s'attendre à ce que les provinces commencent à verser un montant inférieur à celui qu'elles pourraient dépenser pour maintenir leur programme partiel actuel de médicaments.		0	0	-15,500	-16,275
Total			\$63,646	\$66,258	\$68,662	\$71,860	

Détail du budget du Parti vert du Canada

Augmentations / diminutions des dépenses

Ligne de programme / référence DPB		2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
32	Commission fédérale de la fiscalité Établir une commission de la fiscalité fédérale indépendante chargée d'analyser le régime fiscal pour en déterminer l'équité et l'accessibilité.	5	5				
22, 78	Transport en commun Établir un fonds permanent pour le transport en commun local, y compris pour relier les réseaux ruraux d'autobus et de train.						
6, 23	Fonds national pour l'infrastructure cyclable et piétonnière Créer un fonds national pour l'infrastructure cyclable et piétonnière afin d'appuyer le transport actif sans émissions.		100	100	100	100	100
6, 22-23	Soutien au système ferroviaire national de transport de passagers Adopter la Loi sur Via Rail pour mettre en œuvre une politique de transport ferroviaire de passagers. Investir 600 millions de dollars en 2020-21, puis 720 millions de dollars d'ici 2023 pour développer les réseaux ferroviaires régionaux et renforcer les liaisons ferroviaires entre les régions.		500	600	620	720	720
23	Soutien au transport par traversier Exiger que tous les traversiers à passagers soient convertis à des systèmes électriques ou hybrides d'ici 2030.		100	100	100	100	100
6, 22,	Appuyer le transport par autobus en milieu rural Soutien aux autobus ruraux lorsqu'il n'existe pas d'autre système de transport en commun		10	10	10	10	10
23	Programme vert de transport de marchandises Élaborer un programme de transport de marchandises écologique pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et la pollution en partenariat avec l'industrie du transport de marchandises, les compagnies maritimes et les entreprises de livraison. Financer le réacheminement des voies ferrées pour les triages de marchandises et les cours de triage loin des zones habitées et renforcer les règles de sécurité ferroviaire du Canada en donnant aux organismes de réglementation les outils dont ils ont besoin pour protéger les quartiers des expéditions ferroviaires de matières dangereuses.		10	10	10	10	10
64	Éducation Frais de scolarité postsecondaires gratuits et annulation des dettes d'études Faire en sorte que les frais de scolarité collégiaux et universitaires soient gratuits pour tous les étudiants canadiens. Pardonnez la portion de la dette d'études actuelle qui est détenue par le gouvernement fédéral. Cela serait financé par les économies réalisées sur les coûts d'administration du système de prêts étudiants et par les centaines de millions de dollars de prêts étudiants en souffrance qui sont perdus chaque année. Les bourses de frais de scolarité offertes par les collèges et les universités peuvent être réaffectées pour compenser d'autres coûts pour les étudiants.	-5	16,421	12,541	9,543	9,518	9,476
32722544							
38-39	Agriculture durable Programme de subventions agricoles Financer la recherche et étendre le soutien aux agriculteurs qui passent de systèmes agricoles conventionnels à des systèmes agricoles biologiques et régénératifs qui travaillent avec la nature, et non contre elle, pour produire des aliments.		50	50	50	50	50
38-39	Créer un programme de fiducies foncières et de fiducies de quota Programme de fiducie pour les terres et les quotas en vue d'étendre l'agriculture locale à petite échelle		2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
38-39	Fonds pour l'éducation agricole Programmes d'apprentissage en agriculture pour aider les nouveaux agriculteurs à démarrer		70	70	70	70	70
38-39	Agriculture durable pour la protection du climat et l'adaptation Financer la recherche et étendre le soutien aux agriculteurs qui passent de systèmes agricoles conventionnels à des systèmes agricoles biologiques et régénératifs qui travaillent avec la nature, et non contre elle, pour produire des aliments.		10	10	10	10	10
38-39	Promouvoir l'agriculture biologique et urbaine et la sécurité alimentaire		5	5	5	5	5

Détail du budget du Parti vert du Canada

Augmentations / diminutions des dépenses

Ligne de programme / référence DPB		2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
	Financer la recherche et étendre le soutien aux agriculteurs qui passent de systèmes agricoles conventionnels à des systèmes agricoles biologiques et régénératifs qui travaillent avec la nature, et non contre elle, pour produire des aliments.						
38	Promouvoir l'alimentation locale, assurer un meilleur accès et une plus grande sécurité		5	5	5	5	5
	Appuyer les jardins sur les toits et les jardins communautaires ainsi que les systèmes de production alimentaire en milieu urbain afin d'accroître l'accès aux aliments locaux.						
38-39	Élaborer une stratégie de gestion des déchets alimentaires		\$5	\$5	5	5	5
	Plan du Fonds pour réduire les déchets, dans l'intérêt des gens et de						
14	Construire des serres et des tours dans le nord		\$10	\$10	10	10	10
	Améliorer la sécurité alimentaire dans les collectivités nordiques en consultant les résidents sur l'agriculture dans l'Arctique, en travaillant avec des groupes sans but lucratif pour construire des serres ou des tours hydroponiques et en finançant des programmes éducatifs en nutrition et en horticulture.						
	Science et innovation						
43	Financement des conseils subventionnaires		50	50	50	50	50
	Accroître le financement des conseils subventionnaires, y compris le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada.						
42	Innovation dans le secteur minier (y compris le centre d'innovation de Sudbury)		50	50	50		
	Appuyer la transition du secteur minier vers un centre d'innovation pour des technologies plus écologiques, commercialisées et attrayantes pour les marchés d'exportation, y compris 40 millions de dollars pour la grappe d'innovation minière proposée à Sudbury.						
43	Appuyer la recherche en sciences, en technologie, en génie et en mathématiques (STEM)		50	50	50	50	50
	Investir dans la recherche scientifique et mettre en œuvre toutes les recommandations de financement de l'Examen des sciences fondamentales du Canada.						
43	Établir un portail scientifique pour la recherche financée par le gouvernement		5	5	5	5	5
	Établir un portail où toute la science gouvernementale, y compris les données probantes que le gouvernement utilise pour prendre des décisions, est accessible aux Canadiens sous une forme compréhensible.						
30	Financement d'écoles techniques pour les énergies alternatives		15	15	15	15	15
	Établir un Fonds canadien de développement durable pour les générations afin de faire des investissements essentiels dans les métiers, l'apprentissage et l'éducation nécessaires à la transition vers une économie verte. Ces investissements dans la formation professionnelle viendront compléter les investissements nationaux ciblés dans l'infrastructure en matière d'efficacité énergétique, de production d'énergie renouvelable, de mise à niveau numérique, de fabrication de technologies propres et de technologies émergentes, de tourisme, d'économie créative et d'économie des soins.						
30, 56	Programmes de formation et d'emploi pour les communautés autochtones et nordiques		15	15	15	15	15
	Établir une stratégie nationale d'intérêt communautaire qui tire parti des marchés publics pour maximiser les possibilités d'embauche et d'approvisionnement social, y compris les marchés publics autochtones, l'emploi des jeunes et les programmes de développement des compétences axés sur la demande.						
	Soins de santé						
56	Rétablir l'Accord fédéral-provincial sur la santé avec un facteur de progression de 5,2		656	1249	1977	2140	2247
	Rétablir l'Accord fédéral-provincial sur la santé en fondant les transferts en matière de santé sur la démographie et les besoins réels en soins de santé dans chaque province et en remplaçant la formule actuelle fondée sur la croissance du PIB introduite par le gouvernement Harper et maintenue par les Libéraux.						

Détail du budget du Parti vert du Canada

Augmentations / diminutions des dépenses

Ligne de programme / référence DPB		2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
56	Régime d'assurance-médicaments		26,763	28,028	29,089	30,201	31,368
32769746	Élargir le modèle d'assurance-maladie à payeur unique pour inclure l'assurance-médicaments pour tous.						
56	Réduire le coût des médicaments par l'entremise de l'achat en vrac						
	Créer un organisme d'achat de médicaments en vrac et réduire les périodes de protection des brevets pharmaceutiques.						
56	Soins dentaires pour les Canadiens à faible revenu		3,343	1,810	1,794	1,782	1,764
32772336	Étendre le modèle d'assurance-maladie à payeur unique aux soins dentaires pour les Canadiens à faible revenu.						
57	Programmes de traitement communautaire pour la santé mentale, la toxicomanie et l'autisme		1000	1000	1000	1000	1000
	Établir une stratégie nationale de santé mentale et une stratégie de prévention du suicide pour répondre aux inquiétudes croissantes de la population concernant les inégalités et l'insécurité de revenu, la précarité croissante du travail et du logement, la crise climatique, l'isolement social, la résurgence du racisme et de l'ethno-nationalisme et autres préjugés et risques.						
57	Stratégie et programme de prévention du suicide		100	100	100	100	100
	Établir une stratégie nationale de prévention du suicide pour répondre aux inquiétudes croissantes qui affligent les Canadiens, en accordant une attention particulière aux jeunes et aux peuples autochtones.						
57	Intervention d'urgence en cas de crise des opioïdes		100	100	100	100	100
	S'attaquer à la crise des opioïdes en tant que problème de santé, et non en tant que problème criminel, en déclarant une urgence sanitaire nationale. Reconnaître que la contamination par le fentanyl est la raison pour laquelle les décès sont décrits plus précisément comme des empoisonnements que comme des surdoses. La possession de drogues devrait être décriminalisée, de sorte que les gens aient accès à des services de dépistage et au soutien médical dont ils ont besoin pour combattre leur dépendance. Accroître le financement des organismes communautaires pour tester les médicaments et rendre les trousseaux de naloxone largement disponibles pour traiter les surdoses.						
57	Programme d'encouragement à un mode de vie actif		10	10	10	10	10
	Réorienter le mandat de Santé Canada vers la santé mentale et les toxicomanies, la promotion de la santé, la prévention des maladies et les risques pour la santé liés aux changements climatiques.						
45	Supprimer la taxe sur tout le cannabis à usage médical		\$30	\$31	32	33	31
32826729	Supprimer les taxes de vente et d'accise sur les médicaments.						
	Sécurité de revenu						
59	Revenu minimum garanti						
	Établir un programme universel de revenu minimum garanti (RMG) pour remplacer la gamme actuelle de mesures de soutien du revenu, comme les prestations d'invalidité, l'aide sociale et les suppléments de revenu pour les aînés. Sur la base de la MPC, le paiement serait fixé à un niveau « viable » pour différentes régions du pays. La négociation en vue de la mise en place d'un revenu décent dans l'ensemble du pays se ferait par l'entremise du Conseil des gouvernements canadiens. Ceux qui gagnent plus d'un certain revenu total rembourseront le RMG en impôts. Collaborer avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones à l'établissement d'un revenu minimum garanti pour assurer la sécurité du revenu de base pour tous, y compris les travailleurs déplacés. (Voir Élimination de la pauvreté). Planter un revenu minimum garanti pour réduire l'anxiété car le monde du travail est perturbé d'une façon que nous ne pouvons prévoir.						
61	Mettre des terrains à disposition pour la construction de logements abordables		10	10	10	10	10
	Accorder des crédits d'impôt pour les dons de terrains ou de terrains et de bâtiments à des fiducies foncières communautaires afin de fournir des logements abordables.						
61	Incitations fiscales pour la conversion de propriétés existantes en logements locatifs		250	250	250	250	250
	Rétablir les incitatifs fiscaux pour la construction d'immeubles construits à cette fin ou la conversion d'immeubles existants en logements locatifs						

Détail du budget du Parti vert du Canada

Augmentations / diminutions des dépenses

Ligne de programme / référence DPB		2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
	La SCHL innovera en appuyant les coopératives d'habitation et les logements partagés		700	700	700	700	700
61	Rétablir les incitatifs fiscaux pour la construction de logements locatifs construits à cette fin						
	Fournir des suppléments au loyer ou une aide au logement		750	750	750	750	750
60	Augmenter de 750 millions de dollars la prestation canadienne pour le logement pour aider 125 000 ménages à payer leur loyer.						
	Consacrer des fonds au secteur de l'habitation coopérative		50	50	50	50	50
60	Fournir du financement aux organismes de logement sans but lucratif et aux coopératives pour construire et restaurer des logements de qualité et éconergétiques pour les aînés, les personnes ayant des besoins spéciaux et les familles à faible revenu.						
	Crédit d'impôt pour la restauration visant à préserver le		\$10	\$10	10	10	10
44	Mettre en œuvre un crédit d'impôt fédéral pour les dépenses de restauration afin d'encourager la participation du secteur privé à la préservation du patrimoine du Canada.						
	Services de garde d'enfants universels		1,000	2,000	3,000	4,000	5,000
62-63	Accroître le financement fédéral des services de garde d'enfants pour atteindre le point de référence international d'au moins un pour cent du PIB par année en ajoutant 1 milliard de dollars de plus chaque année jusqu'à ce que ce point de référence soit atteint grâce à un système de services de garde bien établi. Nous éliminerons la TPS sur tous les coûts de construction liés aux places en garderie.						
32894376							
	Travail et emploi						
	Transition juste		\$400	400	300	300	300
29-30	Fonds de recherche ciblé et à long terme pour étudier l'impact de l'élimination progressive du secteur et de la transition vers une économie à faible intensité de carbone. Programme de financement de transition complet, inclusif et souple pour les collectivités touchées. Programme de transition pour les travailleurs qui prendront leur retraite plus tôt que prévu en raison de l'élimination progressive des prestations. Programme de financement pour les travailleurs qui restent sur le marché du travail afin de répondre à leurs besoins à toutes les étapes de la recherche d'un nouvel emploi, y compris le soutien du revenu, l'éducation et l'acquisition de compétences, le réemploi et la mobilité et les programmes de recyclage et d'apprentissage pour les travailleurs des métiers industriels dans le cadre de la transition vers une économie sans carbone, particulièrement dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.						
	Corps de services communautaires et environnementaux		1000	1000	1000	1000	1000
30	Améliorer la Stratégie fédérale relative à l'emploi et aux compétences des jeunes en créant un corps de services communautaires et environnementaux. Les municipalités recevront ainsi 1 milliard de dollars par année pour embaucher des jeunes Canadiens.						
	Postes Canada						
	Rétablir la livraison à domicile		40	40	40	40	40
37	Annuler les coupures les plus récentes dans la distribution du courrier à domicile						
	Changer les véhicules de Postes Canada en véhicules électriques d'ici 2030		750	750	750	750	750
37	Transformer les véhicules de Postes Canada en véhicules électriques						
	Établir des services bancaires postaux		10	10	10	10	10
37	Établir des services bancaires et l'accès public à Internet haute vitesse dans les bureaux de poste, en particulier dans les collectivités rurales et éloignées mal desservies, sans banques ni bibliothèques.						
	Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques sur les lieux des bureaux de poste		15	15	15	15	15
37	Prévoir des bornes de recharge pour les véhicules électriques dans les stationnements des bureaux de poste.						
	Programme du dernier kilomètre		-\$50	-50	-50	-50	-50
37	Réduire la pollution et la congestion en raison de l'explosion de la livraison de colis dans le cadre du magasinage en ligne en établissant la livraison à l'acte par Postes Canada au moyen de véhicules sans émissions dans les centres urbains.						

Détail du budget du Parti vert du Canada

Augmentations / diminutions des dépenses

Ligne de programme / référence DPB		2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
37	Équité salariale à Postes Canada Augmenter la rémunération des postiers ruraux et suburbains, qui sont majoritairement des femmes et qui sont sous-payés par rapport à leurs homologues essentiellement masculins et urbains.		140	140	140	140	140
	Affaires étrangères						
82	Participation équitable à l'engagement mondial sur le changement Augmenter notre contribution nationale au Fonds vert pour le climat et au Fonds pour l'environnement mondial à 4 milliards de dollars par an d'ici 2030.		\$1,000	1000	1000	1000	1000
81	Augmenter le financement à 0,7 % du PIB sur 10 ans Augmenter le budget de l'aide au développement à l'étranger du Canada pour atteindre l'objectif de 0,7 p. 100 du PIB de l'ancien premier ministre Pearson, objectif que le Canada n'a jamais atteint, mais que bon nombre des donateurs de nos alliés ont déjà dépassé.		775	1625	2630	3600	4600
	Arts et culture						
44	CBC & Radio Canada local coverage and capacity Augmenter de 315 millions de dollars par année le financement accordé à CBC et à Radio-Canada jusqu'à ce que le niveau de financement par habitant soit égal à celui de la BBC.		300	300	300	300	300
44	Augmentation du financement des organismes artistiques et culturels Augmenter le financement accordé à tous les organismes artistiques et culturels du Canada, y compris le Conseil des Arts du Canada, l'Office national du film et Téléfilm Canada.		25	25	25	25	25
	Infrastructures						
24	Infrastructures pour protéger la population contre les catastrophes Solliciter les pouvoirs fédéraux pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement afin de développer les aspects non commerciaux de la gestion forestière tels que la plantation massive d'arbres, la création de coupe-feu et la lutte contre les incendies pour l'adaptation au changement climatique.		3000	3000	1000	1000	1000
46	Universal Broadband Strategy Investir dans les infrastructures pour permettre à tous la population, y compris les gens vivant dans les régions rurales et éloignées, d'avoir accès à une connexion Internet haute vitesse fiable et abordable.		400	400	400	400	400
78	Attribuer un pour cent de la TPS au logement et aux autres infrastructures municipales. Institutionnaliser les « transferts de la taxe sur l'essence » en tant que nouveau Fonds municipal et s'assurer de doubler les fonds actuels.		8260	8560	8900	9240	9600
	Aînés						
64	Augmenter le RPC à 50 pour cent Veiller à ce que le Régime de pensions du Canada (RPC) demeure solide et adaptable à l'évolution des besoins et des circonstances en faisant passer le taux de remplacement du revenu cible de 25 à 50 pour cent du revenu reçu pendant les années de travail.		1,853	2,371	3,554	4,583	4,932
32892505							
65	Stratégie nationale sur la démence En collaboration avec les professionnels de la santé et les gouvernements provinciaux et territoriaux, élaborer et financer une stratégie nationale sur la démence. D'ici 25 ans, le nombre de personnes atteintes d'une forme de démence pourrait atteindre 1,3 million, ce qui imposerait les coûts économiques, sociaux et de santé les plus élevés de toutes les maladies. La stratégie appuierait la recherche, améliorerait la qualité de vie des patients et des soignants et éduquerait la population pour le sensibiliser davantage et réduire la stigmatisation.		50	50	50	50	50
	Anciens combattants						

Détail du budget du Parti vert du Canada

Augmentations / diminutions des dépenses

Ligne de programme / référence DPB		2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
65	Accès des anciens combattants aux soins de santé, à la santé mentale et aux traitements		30	30	30	30	30
	Lancer un réexamen national des questions touchant les anciens combattants en décembre 2019 fondé sur un engagement de bonne foi avec les familles et les anciens combattants militaires, y compris les questions relatives aux pensions et aux avantages sociaux. L'objectif est de déterminer les réformes et les changements nécessaires aux programmes afin de mieux répondre aux besoins des anciens combattants. Entre-temps, rétablir les paiements périodiques aux anciens combattants aux niveaux d'avant 2006.						
14, 22, 28, 62	Changements climatiques						
	Rénovations éconergétiques des maisons et des bâtiments		550	550	550	550	550
	Lancer un projet d'amélioration massive de l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels. Pour qu'une transition vers les énergies renouvelables soit possible, nous devons éliminer le gaspillage d'énergie.						
6, 19, 22	Investir dans la création d'un réseau électrique Est-Ouest		0	0	0	0	0
	Financé à titre d'immobilisation par la réaffectation des fonds destinés au gazoduc TMX						
19	Remplacer le diesel des collectivités éloignées par des sources d'énergie de remplacement		30	30	30	30	30
	Éliminer les génératrices diesel des collectivités éloignées et nordiques.						
43	Rétablir le financement du Fonds pour la recherche sur le changement climatique et l'atmosphère		58	58	58	58	58
	Rétablir et augmenter le financement du Fonds pour la recherche sur les changements climatiques et l'atmosphère (CCRA) au CRSNG et assurer le financement continu du Laboratoire de recherche atmosphérique sur l'environnement polaire que les Libéraux n'ont pas réussi à rétablir une fois le financement épuisé.						
	Protection de la santé et de l'environnement						
50	Restaurer le réseau national de suivi et de surveillance des pesticides		10	10	10	10	10
	Restaurer et élargir le Réseau national de surveillance et de contrôle des pesticides.						
50	Renforcer les essais des produits chimiques en vertu de la LCPE		30	30	30	30	30
	Renforcer la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) afin de limiter l'approbation et l'utilisation des produits chimiques toxiques qui ont une incidence sur notre santé et notre environnement.						
50	Système de signalement des effets indésirables pour les médecins et les salles d'urgence		10	10	10	10	10
	Créer une base de données sur la déclaration des effets nocifs à l'intention des médecins et des salles d'urgence afin de suivre les effets des pesticides et autres produits chimiques sur la santé.						
53	Mettre en œuvre des plans de rétablissement des espèces menacées		50	50	50	50	50
	Augmenter le financement des ministères fédéraux pour accélérer considérablement l'élaboration et la mise en œuvre des plans de rétablissement des espèces en voie de disparition exigés par la loi en fixant des échéances serrées et en invoquant les pouvoirs d'urgence du gouvernement fédéral pour protéger les espèces lorsque les gouvernements provinciaux ne le font pas.						
53	Rétablir le financement de Parcs Canada		50	50	50	50	50
	Accroître le financement accordé à Parcs Canada pour veiller à ce que l'intégrité écologique de nos parcs nationaux soit maintenue et, au besoin, restaurée et que les sites patrimoniaux soient entièrement protégés et entretenus.						
	Pêches et Océans Canada						
52	Créer un réseau national d'aires marines protégées		250	240	240	240	240
	Faire passer de 10 à 30 pour cent la superficie des aires marines protégées dans les eaux territoriales du Canada d'ici 2030.						
41	Accroître le financement de la recherche scientifique sur les stocks		25	25	25	25	25

Détail du budget du Parti vert du Canada

Augmentations / diminutions des dépenses

Ligne de programme / référence DPB		2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
	Accroître le financement de la recherche sur les stocks de poissons afin d'améliorer la gestion et de protéger les espèces menacées face à l'évolution rapide des écosystèmes. Entreprendre une enquête d'urgence sur la crise du saumon du Pacifique en veillant particulièrement à assurer sa stabilité à long terme en tant que source alimentaire importante pour les peuples autochtones.						
51	Prendre des mesures significatives sur le plastique océanique		35	35	35	35	35
	D'ici janvier 2022, interdire la production, la distribution et la vente de tous les plastiques à usage unique à base de pétrole inutiles ou non essentiels, notamment : les sacs, ballons, pailles, assiettes, tasses, couvercles, couverts, bâtonnets de coton, agitateurs de boissons, filtres à cigarettes et bouteilles d'eau en plastique (moins de quatre litres) ; les emballages, y compris les emballages multicouches, les courroies d'emballage, tous les anneaux d'emballage, les emballages à emporter et tous les emballages en polystyrène expansé (styrofoam) ; et les plastiques non recyclables à usage unique qui ne peuvent être recyclables ou dont le plastique est fait de produits à l'aide d'additifs, dont le thermoplastique.						
	Immigration						
36	Formation dans les langues officielles pour les nouveaux immigrants		10	10	10	10	10
	Financement de la formation en langues officielles (ALS et FLS) pour les nouveaux immigrants au moyen de transferts réservés aux provinces pour les écoles primaires et secondaires publiques et les programmes gratuits de cours du soir.						
	Justice et services correctionnels						
79	Réadaptation et réinsertion des détenus, en particulier les autochtones et les femmes.		15	15	15	15	15
	Réinvestir dans la réadaptation des détenus et la préparation de leur réinsertion dans la société, en particulier pour les peuples autochtones et les femmes.						
79	Rôle distinct du procureur général et du ministre de la Justice		5				
	Mettre en œuvre les recommandations du rapport McLellan pour un échange de vues écrit clair afin d'éviter certains des éléments inappropriés dans l'affaire SNC-Lavalin.						
79	Éliminer les peines minimales obligatoires		0	0	0	0	0
	Éliminer les peines minimales obligatoires et permettre aux tribunaux de déterminer les peines appropriées en fonction des circonstances de chaque cas.						
32826429							
	Mettre fin à la violence faite aux femmes et aux personnes LGBTQ2+.						
67	Établir un plan d'action pour mettre fin à la violence faite aux femmes et aux personnes de genres divers.		5	5	5	5	5
	En collaboration avec les organisations de femmes, les Premières Nations et les communautés LGBTQ2+, élaborer un plan d'action pancanadien complet - assorti d'un échéancier et d'un financement spécifique - pour éliminer la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes de genres divers.						
67	Restauration du Programme d'amélioration des refuges		10	10	10	10	
	Accroître l'accès aux refuges en investissant 40 millions de dollars sur quatre ans dans le Programme d'amélioration des refuges en fournissant plus de 2 100 places nouvelles et rénovées dans les refuges de première étape et des centaines de places dans les maisons de transition.						
	Industrie du sexe						
68	Aide financière aux travailleuses et aux travailleurs du sexe		10	10	10	10	10
	Accroître le financement des organismes communautaires qui fournissent des services aux personnes poussées dans l'industrie du sexe par le dénuement économique.						
68	Réformer la loi sur le commerce du sexe		8	8	8	8	8

Détail du budget du Parti vert du Canada

Augmentations / diminutions des dépenses

Ligne de programme / référence DPB		2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
	Réformer les lois sur le travail du sexe au Canada en mettant clairement l'accent sur la réduction des méfaits, compte tenu des dangers auxquels les travailleuses et les travailleurs sexuels sont confrontés. En rendant l'industrie légale et publique, il sera plus facile pour les victimes de la traite d'être retrouvées et sauvées.						
	Réconciliation avec les Premières Nations						
11	Consulter les peuples autochtones au sujet de l'abrogation de la Loi sur les Indiens Sous la direction de dirigeants autochtones, établir des processus permettant aux peuples et aux nations autochtones autonomes de se soustraire à la Loi sur les Indiens en s'appuyant sur la doctrine du consentement libre, préalable et éclairé.		10	10	10	10	10
14, 22, 42	Investir dans les infrastructures autochtones Accorder la priorité à des logements sûrs et abordables de haute qualité, particulièrement dans le nord du pays, et assurer une répartition		750	750	750	750	750
17	Décision d'honneur du Tribunal canadien des droits de la personne Mettre de côté 2 milliards de dollars pour tenir compte du jugement afin d'indemniser les enfants qui ont été retirés de leur foyer dans les réserves.		2000				
71	Protection des langues autochtones en danger Assurer le financement de la protection des langues autochtones menacées de disparition partout au Canada.		10	10	10	10	10
	Démocratie et intégrité au sein du gouvernement						
13, 59, 77-78	Établissement du Conseil des gouvernements du Canada Inclure des représentants des gouvernements des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Conseil des gouvernements du Canada afin d'améliorer la cohérence des politiques et d'optimiser les dépenses publiques en ce qui concerne les gouvernements d'ordre supérieur. Donner aux gouvernements municipaux une place à la table des décideurs par l'entremise du Conseil des gouvernements du Canada.		10	10	10	10	10
73	Panel de nomination composé de 5 membres Mettre sur pied une commission transpartisane chargée de choisir un conseil de cinq membres qui prendra les décisions concernant les nominations par le gouverneur en conseil et choisira les candidats aux postes de hauts fonctionnaires parlementaires.		5	5	5	5	5
76	Assemblée citoyenne sur la réforme électorale Veiller à ce que les élections de 2019 soient les dernières élections organisées selon le système uninominal majoritaire à un tour. D'ici mars 2020, nous lancerons une assemblée citoyenne sur la réforme électorale qui aura pour mandat de faire des recommandations au Parlement sur un système électoral qui ferait en sorte que chaque vote compte. Les modifications législatives visant à mettre en œuvre les recommandations de l'assemblée des citoyens seraient apportées à temps pour les élections fédérales de 2023.		5	5	5	5	5
74	Comité indépendant chargé d'examiner les salaires, les budgets et Remplacer le Bureau de régie interne secret par un comité de surveillance indépendant chargé d'examiner les salaires, les dépenses et les budgets des députés.		3	3	3	3	3

Notes sur l'établissement du budget du programme du Parti vert

Défis économiques pour le Canada

La santé économique générale du Canada est bonne. Un taux de chômage relativement bas, des taux d'intérêt et d'inflation bas, un excellent ratio dette/PIB, des déficits budgétaires importants mais apparemment contrôlables, des marchés d'exportation encore bons pour divers produits de base et d'autres indicateurs montrent que l'économie se porte relativement bien.

Le PVC craint que ces statistiques encourageantes n'entraînent des risques importants. La prudence exige que le gouvernement tienne compte de ces facteurs et qu'il soit prêt à réagir rapidement dans la mesure du possible.

Facteurs de risque

Incertitudes économiques globales

De nombreux indicateurs donnent à penser qu'une récession mondiale est imminente. Sur le plan financier, on constate des taux de croissance faibles, des taux d'intérêt historiquement bas avec peu de marge d'ajustement à la baisse, des « pièges à liquidité » potentiels qui enferment les capitaux dans des garde-fous improductifs, un très long marché haussier des actions et une inversion des rendements obligataires. Les gouvernements doivent examiner attentivement ces indicateurs en prévision de la récession.

Outre ces indicateurs financiers, l'instabilité des affaires mondiales, l'effritement des relations commerciales de longue date, la montée des gouvernements nationalistes et mercantilistes et l'imprévisibilité sans cesse croissante des dirigeants internationaux ajoutent tous considérablement au risque d'instabilité majeure dans la situation financière et économique mondiale.

Bien que le PVC ne propose aucune disposition précise dans son programme ou dans l'établissement de son budget, il reconnaît qu'une telle instabilité financière obligerait tout gouvernement canadien à ajuster rapidement ses priorités en matière de dépenses et de fiscalité.

Incertitudes fiscales globales :

Aucun budget ne peut prévoir les coûts et les recettes avec une précision parfaite. Toutes les prédictions comportent divers niveaux d'incertitude et certaines comportent des risques importants. La plus grande partie de l'incertitude de ce budget est liée aux enjeux le plus importants, tant pour les recettes que pour les coûts. Le Bureau parlementaire du budget (DPB) a examiné les coûts et évalué les incertitudes de la plupart d'entre eux. Plusieurs de ces mesure

Notes sur l'établissement du budget du programme du Parti vert

Défis économiques pour le Canada

La santé économique générale du Canada est bonne. Un taux de chômage relativement bas, des taux d'intérêt et d'inflation bas, un excellent ratio dette/PIB, des déficits budgétaires importants mais apparemment contrôlables, des marchés d'exportation encore bons pour divers produits de base et d'autres indicateurs montrent que l'économie se porte relativement bien.

Le PVC craint que ces statistiques encourageantes n'entraînent des risques importants. La prudence exige que le gouvernement tienne compte de ces facteurs et qu'il soit prêt à réagir rapidement dans la mesure du possible.

Facteurs de risque

Incertitudes économiques globales

De nombreux indicateurs donnent à penser qu'une récession mondiale est imminente. Sur le plan financier, on constate des taux de croissance faibles, des taux d'intérêt historiquement bas avec peu de marge d'ajustement à la baisse, des « pièges à liquidité » potentiels qui enferment les capitaux dans des garde-fous improductifs, un très long marché haussier des actions et une inversion des rendements obligataires. Les gouvernements doivent examiner attentivement ces indicateurs en prévision de la récession.

Outre ces indicateurs financiers, l'instabilité des affaires mondiales, l'effritement des relations commerciales de longue date, la montée des gouvernements nationalistes et mercantilistes et l'imprévisibilité sans cesse croissante des dirigeants internationaux ajoutent tous considérablement au risque d'instabilité majeure dans la situation financière et économique mondiale.

Bien que le PVC ne propose aucune disposition précise dans son programme ou dans l'établissement de son budget, il reconnaît qu'une telle instabilité financière obligerait tout gouvernement canadien à ajuster rapidement ses priorités en matière de dépenses et de fiscalité.

Incertitudes fiscales globales :

Aucun budget ne peut prévoir les coûts et les recettes avec une précision parfaite. Toutes les prédictions comportent divers niveaux d'incertitude et certaines comportent des risques importants. La plus grande partie de l'incertitude de ce budget est liée aux enjeux le plus importants, tant pour les recettes que pour les coûts. Le Bureau parlementaire du budget (DPB) a examiné les coûts et évalué les incertitudes de la plupart d'entre eux. Plusieurs de ces mesure

sont jugées « très incertaines ». Si un nombre important de ces mesures s'avèrent bien en deçà des prévisions, le budget dans son ensemble ne sera pas viable et nécessitera des ajustements importants.

Du côté des recettes (impôts), les éléments les plus importants présentant une forte incertitude et leur valeur prévue en 2024-2025 sont :

1. Modifications du taux d'imposition des sociétés	16 milliards de dollars
2. Mise en œuvre de la taxe sur les transactions financières	18 milliards de dollars
3. Ajustement de l'impôt sur les gains en capital	15 milliards de dollars
4. Percevoir les impôts des paradis fiscaux	5 milliards de dollars

Du côté des dépenses, les éléments les plus importants comportant une grande incertitude sont :

1. Régime universel d'assurance-médicaments	31 milliards de dollars
2. Gratuité scolaire postsecondaire	9 milliards de dollars
3. Services de garde d'enfants universels	5 milliards de dollars

Parmi les éléments qui n'ont pas fait l'objet d'un examen par le DPB, le PVC identifie les éléments importants suivants comme étant très incertains :

1. Économies d'énergie et rénovations domiciliaire	0.6 milliard de dollars
2. Infrastructure pour protéger les gens contre les catastrophes	1 milliard de dollars
3. Provincial contributions to Pharmacare	17 milliards de dollars

En plus de ceux auxquels le DPB attribue une « incertitude élevée », les éléments suivants ont été décrits par le DPB comme ayant une « incertitude modérée ». Le PVC est d'accord avec ces évaluations :

1. Modifications du taux d'imposition des sociétés	16 milliards de dollars
2. Modifications du taux d'imposition des banques	4.3 milliards de dollars
3. Éliminer les déductions pour frais de repas et de divertissement	0.8 milliard de dollars
4. Percevoir la taxe de vente chez les entreprises de commerce électronique	0.3 milliard de dollars
5. Élimination de la déduction pour options d'achat d'actions	15 milliards de dollars

Le PVC n'a pas préparé de plans d'urgence spécifiques pour faire face à d'éventuelles variations importantes de ces éléments. Du côté des recettes (fiscales), d'importants ajustements à la baisse pourraient devoir être apportés en raison de l'imprévisibilité des flux de recettes des sociétés ou, plus vraisemblablement, de l'évitement fiscal agressif. Du côté des dépenses, la mise en œuvre du régime d'assurance-médicaments découlera de négociations approfondies avec les provinces au moment même où le gouvernement renégocie la Loi canadienne sur la santé. De telles négociations peuvent donner des résultats substantiellement différents de ceux qui sont prévus ici. D'importantes variations à la baisse de l'un ou l'autre de ces éléments obligeront le gouvernement à ajuster d'autres postes budgétaires.

Risques et incertitudes liés aux principaux éléments du programme

Un certain nombre d'éléments de notre programme ne sont pas associés à des lignes budgétaires spécifiques. Dans la plupart de ces cas, on présume que le financement nécessaire sera disponible dans les limites des budgets ministériels ou à partir de fonds spécifiquement affectés à des besoins particuliers. On ne sait toujours pas avec certitude si les budgets ou les affectations ministériels existants seront suffisants pour répondre à ces demandes, dont certaines sont potentiellement importantes et imparfaitement définies.

Les facteurs de risque qui se distinguent des autres sont à nouveau liés à l'action sur le changement climatique. L'urgence climatique doit être la lentille à travers laquelle chaque enveloppe politique est envisagée - économie, santé, éducation, affaires étrangères, immigration, sécurité publique, défense, bien-être social et transport.

Le PVC s'appuie sur les conclusions des climatologues du monde entier selon lesquelles les combustibles fossiles ne peuvent plus être la principale source d'énergie dans le monde⁴ et sur les engagements pris par les gouvernements du monde entier de réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de respecter les contraintes énoncées dans ce rapport⁵. Le PVC a produit un plan global qu'il appelle *Mission possible*⁶. Ce plan décrit les mesures à prendre au Canada pour respecter ces engagements. Voir lignes budgétaires 36, 162.

Incertitudes fiscales

Les mesures de réduction des émissions des GES auront des effets économiques et financiers. Le plan du PVC comporte d'importantes incertitudes budgétaires, en particulier en ce qui concerne les coûts et le calendrier de la construction de sources d'énergie renouvelables, les coûts de la modernisation du parc immobilier national et le partage de ces coûts entre les investisseurs du secteur privé et les gouvernements. De plus, les effets sur les impôts et les redevances n'ont pas été calculés avec le degré de détail requis. Dans le présent budget, le PVC part de l'hypothèse, certes simpliste, que les recettes fiscales fédérales diminuent linéairement avec les réductions de la production de combustibles fossiles. Ce ne sera certainement pas le cas, mais aucune autre procuration n'est facilement disponible pour le PVC.

Les sociétés participant à la production de pétrole et de gaz ont passé des contrats avec des organismes de réglementation pour remettre en état ou restaurer les terres et les rivières qui ont été touchées par leurs activités. Le PVC estime qu'il est peu probable qu'ils soient en mesure d'obtenir un financement pour remplir ces engagements. Nonobstant la récente décision "

⁴ IPCC, 2018. "Global Warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty." Available online: <https://www.ipcc.ch/sr15/>

⁵ UNFCCC, 2015. "Paris agreement." Available online: <https://www.ipcc.ch/sr15/https://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/the-paris-agreement>.

⁶ <https://www.greenparty.ca/fr/mission-possible>

Redwater " de la Cour suprême du Canada, qui a statué que le passif environnemental contractuel des entreprises du secteur des ressources naturelles en faillite est supérieur à celui des créanciers garantis, dans la mesure du dernier dollar disponible, il semble imprudent de supposer qu'une partie importante de ce passif environnemental sera assumée par ces entreprises. L'organisme de réglementation des combustibles fossiles de l'Alberta a estimé officieusement que ce passif dans cette seule province est de l'ordre de 260 milliards de dollars. Même si la plupart de ces facteurs auront une incidence sur les finances des provinces, ils devraient être considérés comme des facteurs de risque important pour le gouvernement fédéral.

Le Groupe de travail sur le financement durable a indiqué au ministre des Finances et au ministre de l'Environnement et du Changement climatique que le financement du secteur privé serait probablement suffisant pour l'implantation des sources d'énergie renouvelables et du réseau électrique⁷. Le PVC pense que c'est peu probable. Nous nous attendons à ce qu'un financement public important soit nécessaire. Une grande partie de ce financement peut provenir d'une réaffectation des fonds prévus pour l'achat d'actifs comme des pipelines et des usines de gaz naturel liquide, dont aucun ne sera construit sous un gouvernement du Parti vert.

De plus, les effets des changements climatiques dans le Nord canadien sont imprévisibles. Des communautés entières devront peut-être (encore une fois) être abandonnées et leur population déplacée, les routes et les aéroports deviennent de moins en moins fiables, les terres, les rivages et les rivières sont de plus en plus instables et les populations d'animaux et de poissons utilisées comme source de nourriture humaine seront touchées. Les gouvernements du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon sont susceptibles d'exiger du Canada une augmentation substantielle de son financement.

Incertitudes économiques

Si le plan du PVC ou un plan similaire est adopté, la majorité des ressources en combustibles fossiles encore inexploitées du Canada seront « bloquées », c'est-à-dire qu'elles ne seront jamais exploitées. Les sociétés et les gouvernements qui possèdent ces actifs devront rapidement les ramener à des valeurs proches de zéro. Bon nombre de petites sociétés canadiennes d'exploitation des ressources naturelles ont acheté ces actifs auprès de grands joueurs internationaux et ont contracté des dettes importantes pour ce faire. Il est probable qu'un grand nombre d'entre elles manqueront à leurs obligations à l'égard de cette dette. Les grands joueurs seront peut-être mieux protégés, mais leurs bilans en seront tout de même grandement affectés. Cela aura des effets immédiats sur la valeur globale de nombreux investisseurs institutionnels et banques canadiens ainsi que sur les bilans et les états des résultats des gouvernements fédéral et provinciaux.

De tels effets se feront sentir dans le monde entier. Mark Carney, gouverneur de la Banque d'Angleterre, estime que la dépréciation de ces actifs à l'échelle mondiale risque d'entraîner une instabilité financière considérable à laquelle les gouvernements et les assureurs ne sont presque

⁷ Environment and Climate Change Canada, 2019. "Final Report of the Expert Panel on Sustainable Finance - Mobilizing Finance for Sustainable Growth." Available online:

<https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/climate-change/expert-panel-sustainable-finance.html>

pas préparés. Dans les pays dont une plus grande partie de l'économie dépend des revenus du pétrole et du gaz, la perte de valeur et les perspectives de prospérité future peuvent être si importantes qu'elles peuvent déclencher des troubles sociaux. Bien que les effets globaux ne soient pas prévisibles, il est probable que le choc pour les marchés financiers mondiaux et canadiens soit important.

Malgré tout succès possible dans la lutte contre le changement climatique, les effets des concentrations actuelles de GES dans l'atmosphère auront des effets à long terme et imprévisibles. Le changement climatique nous obligera les gouvernements à mettre de côté des fonds, par exemple pour faire face à des événements locaux imprévisibles ou généralisés, comme les inondations et les incendies, afin de protéger les côtes basses et les zones à marée. Il faudra rénover les bâtiments pour en accroître l'efficacité énergétique. Le PVC a budgétisé des fonds à ces fins : voir les lignes budgétaires 128 et 147 à 153. Il n'y a aucune certitude que les montants alloués seront suffisants pour répondre aux besoins.

Risques exogènes

La communauté scientifique a modélisé avec un degré raisonnable de précision l'effet d'une augmentation de la température mondiale de plus de 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Si ces modèles sont exacts, le fait de permettre à la température de la planète d'augmenter au-delà de ce niveau pose un risque de réchauffement incontrôlable que les humains ne pourront probablement pas corriger. Respecter cette limite exige une décarbonisation massive et rapide des économies mondiales. Il est tout aussi clair que cela n'est possible que par un arrêt rapide de la production et de la consommation de combustibles fossiles. Le risque inhérent ici n'est pas dans les prévisions ou dans la détermination des mesures à prendre pour rester sous la contrainte de 1,5°C, mais dans les comportements imprévisibles des autres gouvernements et de l'industrie dans le monde. L'incapacité d'un grand émetteur à atteindre ses objectifs compromettrait le résultat mondial. Les risques du Canada seraient alors multipliés de façon spectaculaire dans tous les secteurs de la société et de l'économie.

Commerce international

L'état du commerce international est en constante évolution. Plusieurs acteurs importants cherchent à refaire ou à révoquer des accords internationaux ou à utiliser les tarifs douaniers comme outils de négociation internationale. Pour le Canada, le plus important de ces accords est l'Accord États-Unis-Canada-Mexique (USMCA). Cet accord n'a pas encore été ratifié par le gouvernement des États-Unis. S'il n'est pas ratifié, les mesures prises par le Canada pour restreindre la production de diverses sociétés pétrolières et gazières pourraient entraîner des poursuites en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) actuel.

À l'heure actuelle, on ne sait pas exactement quels effets le Canada pourrait ressentir si le Royaume-Uni se retirait de l'Union européenne.

On a décrit le Canada comme un pays caractérisé par une économie qui dépend de l'exportation de denrées de base, c'est-à-dire de produits de base à faible valeur ajoutée - poisson, fourrures, bois et pâte, minerais métalliques, combustibles fossiles non raffinés, etc. Cela rend l'économie relativement sensible aux cycles d'expansion et d'effondrement qui influencent les prix des produits de base. Les industries minière et forestière canadiennes souffrent de la faiblesse des

prix et le secteur de l'exportation de l'énergie est menacé d'échec général car les approvisionnements en énergies renouvelables et en combustibles fossiles à l'étranger de moins en moins chers rendent les exportations canadiennes moins concurrentielles. Il n'est pas certain que les secteurs forestier et minier rebondissent sans un investissement substantiel dans la valeur ajoutée au Canada. De même, les exportations d'électricité relativement coûteuse produite par l'hydroélectricité et le nucléaire deviennent de moins en moins compétitives au fur et à mesure que le coût des énergies renouvelables continue à baisser. Les exportations de combustibles fossiles, qui représentent aujourd'hui environ 21 pour cent des exportations totales du Canada⁸, risquent d'être réduites par une action directe du gouvernement, puisque le PVC s'y attellera immédiatement, puis, peu après, par les forces inexorables du marché. Tous ces facteurs posent des risques pour les exportations canadiennes de produits de base non transformés et, par conséquent, pour l'économie canadienne qui dépend des exportations.

Le Canada exporte également des véhicules automobiles et des pièces, principalement vers les États-Unis, ce qui représente environ 15 pour cent des exportations totales⁹, et appuie plus de 600 entreprises canadiennes sur la chaîne d'approvisionnement. L'industrie mondiale est en pleine mutation. Les moteurs à combustion interne sont interdits dans de plus en plus de juridictions et rendus obsolètes par les progrès de la technologie des véhicules électriques. Les jeunes semblent de plus en plus enclins à ne jamais acheter un véhicule personnel, mais plutôt à recourir à des véhicules partagés et à des services de covoiturage. Tous les fabricants d'automobiles au Canada appartiennent à des sociétés étrangères et leurs décisions à venir en matière de production seront prises sans tenir compte de l'intérêt national du Canada. Le PVC considère qu'un déclin potentiel de l'industrie automobile canadienne constitue un risque important pour la santé économique future.

Soins de santé

L'importante population d'aînés et de personnes âgées du Canada, les baby-boomers, approche de la fin de vie. Les traitements médicaux au cours de cette période représentent généralement la partie la plus coûteuse des coûts de santé au cours de la vie d'une personne. Par contre, certains coûts des soins de fin de vie seront réduits à mesure que les provinces mettront en œuvre des programmes pour encourager le décès à domicile et construiront des établissements de soins palliatifs pour remplacer les soins hospitaliers beaucoup plus coûteux pour les mourants. Le budget du PVC suppose la renégociation de l'Accord canadien sur la santé et une augmentation importante des contributions fédérales. Rien ne garantit que cela suffira à répondre aux besoins.

Le régime d'assurance-médicaments et les soins dentaires sont susceptibles de réduire les coûts des soins de santé en général, mais les effets spécifiques sont difficiles à prévoir. En ce qui concerne l'assurance-médicaments, le PVC a demandé que le DPB calcule le coût de la mise en œuvre complète de tous les médicaments d'ordonnance dans l'ensemble du Canada.

Nous n'avons tenu compte d'aucune réduction potentielle des prix découlant de l'achat en vrac de médicaments et d'aucune estimation des économies réalisées dans d'autres secteurs du système de soins de santé parce que les patients pouvaient compter sur des médicaments au besoin. Nous n'avons donc tenu tenu compte d'aucune reconnaissance des réductions de coûts

⁸ <https://www.nrcan.gc.ca/energy-and-economy/20062#L3>

⁹ <https://tradingeconomics.com/canada/exports>

possibles découlant de la couverture d'assurance ou du partage des coûts avec les gouvernements provinciaux. Toutefois, afin de maintenir la responsabilité financière, un certain partage des coûts avec les provinces sera nécessaire. Nous avons prévu que le budget absorbera le coût total d'un régime d'assurance-médicaments complet au cours de la première et de la deuxième année, tandis que le partage des coûts avec les provinces sera négocié. D'ici la troisième année, nous prévoyons que les autres réductions de coûts seront devenues apparentes et que les contributions provinciales commenceront à 15,5 milliards de dollars et augmenteront de 5 pour cent par année. Selon les chiffres de l'Institut canadien d'information sur la santé, les dépenses provinciales s'élèveront à 14,4 milliards de dollars en 2018, avec une augmentation moyenne de 5 pour cent¹⁰ de la composante publique des dépenses sur 12 mois. Entre-temps, le Conseil consultatif sur la mise en œuvre du régime national d'assurance-médicaments a estimé que les dépenses publiques selon le statu quo pour 2022-23 s'élèveraient à 16,1 milliards de dollars, passant à 23 milliards de dollars en 2027, et a constaté que des économies importantes pourraient être réalisées dans le système de soins de santé¹¹. Nous croyons donc que nos contributions provinciales prévues représenteront des économies substantielles par rapport au statu quo pour les provinces. Toutefois, la mise en œuvre éventuelle du régime d'assurance-médicaments nécessitera encore de longues négociations avec les provinces, et le résultat final pourrait ne pas se situer dans la fourchette des projections budgétaires du PVC.

Défense

Il existe une grande incertitude quant à la réponse optimale du gouvernement à l'évolution rapide des menaces à la sécurité internationale et à la défense du pays.

La montée des tensions internationales et la réduction du contrôle du développement et du déploiement des armements nucléaires constituent une source de risques importants. Les engagements du Canada envers l'OTAN sont fermes mais sous-financés. Il n'est pas clair comment ou si un gouvernement canadien devrait mieux répondre à ces exigences à une époque où les besoins évoluent rapidement. Si l'insécurité internationale continue de s'aggraver, le gouvernement devra peut-être consacrer davantage de ressources et raccourcir considérablement les délais d'approvisionnement militaire.

Le Canada consacre des ressources à la protection de la sécurité nationale dans le cyberspace, la nouvelle frontière de la guerre et de l'ingérence dans les activités nationales. Il n'est pas certain que les dépenses courantes seront suffisantes pour répondre aux besoins à venir.

Les perturbations causées par le changement climatique constituent un multiplicateur de menaces. S'ils ne sont pas ramenés à la limite de 1,5°, des dizaines de millions de personnes seront déplacées des lieux où elles vivent actuellement vers des lieux où vivent déjà des dizaines de millions d'autres personnes. Le potentiel de conflit et de tensions est évident. Il n'est pas clair comment et si les Forces armées canadiennes pourraient être mieux déployées dans un tel conflit.

¹⁰ Canadian Institute for Health Information, 2018. "Prescribed Drug Spending in Canada." online: <https://www.cihi.ca/en/health-spending/2018/prescribed-drug-spending-in-canada>

¹¹ Health Canada, 2019. "A Prescription for Canada: Achieving Pharmacare for All - Report of the Advisory Council on the Implementation of National Pharmacare." online: <https://www.canada.ca/en/health-canada/corporate/about-health-canada/public-engagement/external-advicor-y-bodies/implementation-national-pharmacare/final-report.html>

Les changements climatiques présentent des risques particuliers pour le Nord canadien. D'autres pays, notamment les États-Unis et la Russie, n'acceptent pas les revendications de souveraineté territoriale du Canada sur les eaux de l'archipel Arctique. Compte tenu de la perte de la glace de mer dans l'Arctique, il serait imprudent de la part du gouvernement du Canada de ne pas planifier une surveillance et une interception accrues de la navigation étrangère non autorisée dans le Nord et de ne pas tenir compte des activités d'exploration pétrolière et gazière des sociétés et gouvernements étrangers. Il faudra augmenter les dépenses qui ne figurent pas dans le présent budget.

Infrastructure des ressources renouvelables

Les ressources renouvelables ont toujours largement contribué à l'économie du Canada. Dans certains secteurs, il n'est pas clair dans quelle mesure ces contributions se poursuivront.

Le secteur forestier montre déjà l'impact du changement climatique, de vastes zones étant ravagées par des coléoptères qui avaient eux-mêmes été tués par des vagues de froid en hiver. Ces forêts « mortes sur pied » présentent de très grands risques d'incendie. Là où il y a déjà eu des brûlis, il y a peu de replantation. Il n'est pas clair que les gouvernements provinciaux, constitutionnellement responsables de la gestion des forêts, en font assez pour gérer ces risques pour la sécurité et la santé publiques. Si le gouvernement fédéral décidait de financer et de coordonner les mesures avec les provinces, un financement substantiel serait nécessaire. Le présent budget affecte 3 milliards de dollars en 2020-21 et 2021-22 et 1 milliard de dollars chaque année par la suite, à ces « infrastructures pour protéger la population contre les catastrophes ». Il n'est pas clair non plus quelles négociations avec les provinces seraient nécessaires, quels seraient les résultats de ces négociations ou si les montants alloués ici seraient finalement suffisants pour répondre aux besoins.

La pêche au saumon sur la côte ouest a largement échoué en 2019. Cela représente une menace immédiate pour les peuples autochtones de la côte et de l'intérieur de la Colombie-Britannique. Si le déclin des populations de saumon s'avère permanent, des ressources substantielles seront nécessaires pour remplacer leur source de nourriture.

Main-d'oeuvre

Les analystes du marché prévoient des changements importants en raison de l'automatisation. Les changements technologiques dépasseront la capacité d'adaptation de la société, rendant les travailleurs et les travailleuses vulnérables à la perte de leur emploi et incapables de s'adapter. Le PVC a prévu un budget de 400 millions de dollars par année pour favoriser une transition équitable pour certains travailleurs et travailleuses des industries touchées. À plus long terme, le PVC a l'intention de négocier avec les autres ordres de gouvernement la mise en œuvre d'un revenu minimum garanti afin d'éliminer efficacement la crainte des gens de perdre leurs emplois et la pauvreté. On ne sait pas encore clairement combien un tel programme coûterait ou quelles réductions de coûts il permettrait de réaliser dans les programmes existants, ni comment ces coûts et avantages seraient partagés entre les gouvernements.

Immigration

Le Canada dispose d'un solide programme d'immigration qui a été mis à l'épreuve par l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile et d'autres personnes qui ont franchi notre frontière avec les États-Unis ces dernières années. À moyen terme, le Canada devrait s'attendre à ce qu'un plus grand nombre de réfugiés de partout dans le monde fuient les effets des changements climatiques. On s'attend à ce que le nombre de réfugiés climatiques se chiffre au moins en dizaines de millions et, si les changements climatiques ne sont pas contrôlés, potentiellement en centaines de millions. Le Canada, reconnu pour son attitude accueillante et hospitalière envers les nouveaux arrivants, doit se préparer à cette nouvelle réalité. Toutefois, le respect de nos engagements en matière d'immigration et d'asile pourrait s'avérer politiquement difficile, en raison de la résurgence de la rhétorique extrémiste qui cherche à alimenter des craintes non fondées concernant les populations migrantes vulnérables.

Mise en œuvre des mesures de notre programme

Un certain nombre de points décrits dans notre programme nécessiteront des négociations avec d'autres gouvernements et acteurs économiques, des ajustements structurels aux principaux programmes existants, des cadres législatifs et des pouvoirs réglementaires entièrement nouveaux ou des combinaisons de ces éléments.

Au moment de former le gouvernement, le PVC demandera immédiatement aux ministères de préparer des plans détaillés pour la mise en œuvre de toutes ces mesures. Ces plans comprendront des descriptions claires des produits livrables, des échéanciers, des analyses des effets possibles sur d'autres programmes ou mesures du gouvernement, des indicateurs clés des progrès et des mesures correctives possibles.

Au moment de former le gouvernement, le PVC établira des programmes de discussion avec les gouvernements provinciaux, territoriaux, municipaux, des Premières nations, des Métis et des Inuits et commencera à rédiger des calendriers et des programmes pour la négociation. Le PVC s'attend à ce que ces négociations soient facilitées par la formation du Conseil des gouvernements canadiens. Pendant et après ces négociations, il y aura sans aucun doute des ajustements, certains importants, aux programmes potentiels décrits dans notre programme.

Suivi des progrès réalisés et des modifications apportées aux programmes

Le PVC suivra l'état d'avancement de toutes les mesures du programme. Lorsque les ressources ministérielles ne sont pas suffisantes, lorsqu'une expertise spéciale est requise ou lorsque les ministères font preuve d'inertie interne et d'un manque de détermination, un gouvernement du PVC retiendra les services d'experts indépendants pour le conseiller sur les progrès. Ces rapports spécifiques seront combinés à un suivi intensif d'autres facteurs internes et externes pour permettre à un gouvernement du PVC de réagir rapidement aux échecs d'un programme particulier ou aux chocs exogènes.

Il peut y avoir des cas où certains des risques potentiels décrits ci-dessus deviennent des facteurs réels empêchant la mise en œuvre d'une partie de notre programme. Un gouvernement

du PVC s'efforcera de réagir rapidement aux événements imprévus qui ralentissent ou empêchent la mise en œuvre de toute mesure de notre programme.

Dans tous les cas, les principes de viabilité environnementale et financière décrits ci-dessus régiront les actions d'un gouvernement du PVC.